

5 – REFERENTIELS – ARCHITECTE D'INTERIEUR - DESIGNER

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Candidat en situation de handicap :

Dans le cadre du respect du règlement d'examen, tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

Sur avis motivé du référent handicap le jury de certification peut décider d'exempter le candidat de certains critères d'évaluation. :

- dans la mesure où cela ne remet pas en question la capacité professionnelle globale du candidat
- si le critère au regard de la nature du handicap n'a pas vocation à s'appliquer dans la pratique professionnelle future du candidat

Ces deux critères étant cumulatifs.

L'ingénieur de certification s'engage dans la mesure du possible à élaborer des modalités d'évaluation inclusives permettant une adaptation du format. Dans le cas d'une modalité spécifique à une situation de travail, il s'engage à préciser le cadre des aménagements possibles.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 1 : Esquisse d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou design à partir d'une analyse des besoins du commanditaire	C1.1 Définir le périmètre de la mission grâce au recueil et à l'analyse des besoins, des attentes (<i>esthétique, technique, RSE...</i>) et contraintes (<i>budgétaire, humaine, réglementaire,</i>	<u>Dossier professionnel :</u> Dans le cadre de la rédaction d'un dossier professionnel portant sur la réalisation d'un projet d'architecture	Le candidat identifie correctement les priorités, les non-dits et les incohérences. Il démontre l'utilisation de méthodologies de questionnements et de reformulation.

<p>A.1 Définition du périmètre de la mission</p>	<p><i>environnement, espace...</i>) du client au travers d'entretien client afin de fixer le cadre général de la prestation</p>	<p>d'intérieur et/ou de design, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter sa démarche de recueil et d'identification du besoin client, - Qualifier et expliciter la demande de prestation. 	<p>Il identifie de manière exhaustive les attentes du commanditaire (esthétique, technique, écoresponsable, sociale, artistique...) et les relie à l'ADN de sa marque/son organisation.</p> <p>Les contraintes sont identifiées et prennent en compte le contexte environnemental et les problématiques d'usages éventuels ainsi que la réglementation en matière d'accessibilité.</p>
<p>A1.2 Réalisation d'enquêtes exploratoires</p>	<p>C1.2 Réaliser des études terrain et des études de marché en appliquant des méthodologies et approches de conception de produits, d'interfaces et de services centré sur la compréhension du comportement, des pratiques, et de la complexité de la vie des utilisateurs afin d'orienter ou d'inspirer le projet d'architecture d'intérieur et/ou de design</p>	<p><u>Dossier professionnel :</u></p> <p>Dans le cadre de la rédaction d'un dossier professionnel portant sur la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design, le candidat restitue les résultats de son enquête terrain (<i>étude, observation des usages, comportements et pratiques des utilisateurs, point de vue d'experts...</i>), et d'éventuelles études de marché (<i>benchmark, état de l'art...</i>).</p>	<p>Présentation de sa méthodologie d'enquêtes exploratoires exposant la finalité générale, les objectifs précis et les moyens mobilisés,</p> <p>Démontre l'intérêt et la fiabilité des sources utilisées (croisement de différentes sources, nature et envergure des sources...)</p> <p>Démontre sa capacité à adopter une démarche centrée sur l'utilisateur,</p> <p>Synthétise l'information et démontre sa capacité à la restituer,</p> <p>Démontre l'intérêt des informations complémentaires recherchées.</p>

<p>A1.3 Problématisation d'un besoin client</p>	<p>C1.3 Interpréter et présenter une problématique en matière d'architecture d'intérieur et/ou de design à un commanditaire (interne/externe) et aux acteurs du projet, en s'appuyant sur une analyse des sources d'information collectées au travers des recherches contextuelles avec les données et tendances issues du marché et de la technologie, de manière à visualiser le problème au travers d'un prisme centré sur l'élément l'humain</p>	<p><u>Dossier professionnel :</u></p> <p>Dans le cadre de la rédaction d'un dossier professionnel portant sur la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design, le candidat doit formuler une problématique et expliciter son choix par rapport au contexte dans lequel elle s'inscrit.</p>	<p>Au travers de sa formulation, le cadre d'intervention et les enjeux transparaissent de manière claire et concise de façon à ce que le lecteur puisse déjà avoir une idée sur les portées et limites de l'étude,</p> <p>La possibilité de travailler sur le sujet prédéfini est démontrée dans l'énonciation de la problématique compte tenu des contraintes induites par le cadre prédéfini,</p> <p>La problématique fait ressortir la bonne compréhension de la demande : elle liste de façon complète et sans omissions tous les points ou éléments ressortant de la demande du client</p> <p>L'équilibre entre l'exploration et la quête d'innovation est totalement respecté.</p>
<p>A1.4 Présentation et argumentation d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design à un commanditaire</p>	<p>C1.4 Elaborer et défendre une proposition de projet d'architecture d'intérieur et/ou de design respectueuse des besoins, attentes et contraintes du commanditaire, en s'appuyant sur les différents documents obtenus auprès des services techniques et administratifs afin de</p>	<p><u>Dossier professionnel :</u></p> <p>Dans le cadre de la rédaction d'un dossier professionnel portant sur la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design, le candidat présente un projet d'architecture d'intérieur et/ou de</p>	<p>Le projet proposé est détaillé et permet au commanditaire de saisir son ampleur et d'effectuer les arbitrages éventuels,</p> <p>Le planning est réaliste au regard de l'ampleur du projet et des contraintes techniques, humaines et financières associées,</p>

	proposer une estimation des délais et du planning au commanditaire	design en incluant le planning et un devis prévisionnel.	L'estimation budgétaire du projet intègre l'ensemble des coûts associés (matériaux, logiciels, main d'œuvre, ...). Elle est réaliste et économiquement viable.
--	--	--	--

<p>Activité 2 : Conceptualisation du projet d'architecture d'intérieur et/ou design</p> <p>A2.1 Pilotage d'un système de veille et de tendance</p>	<p>C2.1 Conduire une veille et des recherches sur les tendances et innovations en matière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de design et d'architecture d'intérieur - de courants esthétiques, - d'évolutions sociétales (habitude de consommation, RSE, inclusion...), - d'innovation techniques et technologique, <p>afin de valider les orientations d'un projet</p>	<p><u>Dossier professionnel :</u></p> <p>Dans le cadre de la rédaction d'un dossier professionnel portant sur la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design, le candidat produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un ou plusieurs moodboards (planches de tendances) et croquis, - Une ou plusieurs références historiques, culturelles, sociétales, stylistiques, - Une analyse centrée sur un des éléments « innovants » du projet, démontrant son inscription dans une démarche R&D 	<p>Démontre l'intérêt et la diversité des sources utilisées (littérature, internet, salon professionnels, exposition...),</p> <p>La veille est illustrée de visuels référencés et sourcés,</p> <p>Les principes d'éco responsabilité et d'inclusion sont intégrés dans la veille,</p> <p>Le candidat réalise sa veille de manière à adresser la problématique préalablement définie en matière d'architecture d'intérieur et/ou de design,</p> <p>Démontre sa capacité à exploiter et restituer les résultats de l'état de l'art de manière synthétique,</p> <p>Le candidat démontre l'apport de l'innovation proposée par rapport à l'état de l'art préalablement réalisé.</p>
<p>A2.2 Conduite d'une démarche créative et artistique</p>	<p>C2.2 Piloter des revues de conception en identifiant et conviant les intervenants appropriés, et d'utilisateurs potentiels, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - animant des ateliers d'idéation, - documentant les apports, 	<p><u>Dossier professionnel :</u></p> <p>Dans le cadre de la rédaction d'un dossier professionnel portant sur la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de</p>	<p>Le candidat démontre que la revue de projet a été menée de façon complète et systématique à l'aide de documents tout au long du projet,</p> <p>Le candidat démontre que la revue de projet a permis d'évaluer le respect des exigences qualité du projet</p>

	<p>- intégrant les modifications à la solution, afin de faire émerger des pistes créatives</p>	<p>design, le candidat présente des compte-rendu de revues de projet.</p>	<p>d'architecture d'intérieur et/ou de design, d'identifier les problèmes et de proposer le développement de solutions, en présentant des éléments factuels</p> <p>Les documents utilisés lors des revues de projet retracent l'évolution du projet d'architecture d'intérieur et/ou de design, rappellent les objectifs et le cas échéant prennent en compte les aspects légaux et réglementaires, ainsi que les enjeux écologiques.</p>
	<p>C2.3 Elaborer et hiérarchiser plusieurs propositions conceptuelles répondant au besoin du commanditaire et à la problématique du projet en évaluant et comparant chacune d'elles au moyen d'indicateurs préalablement définis afin de sélectionner la solution créative répondant au mieux aux besoins du client</p>	<p><u>Dossier professionnel :</u></p> <p>Dans le cadre de la rédaction d'un dossier professionnel portant sur la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design, le candidat doit produire des éléments de conception et de présentation contenant plusieurs propositions de projet pour le commanditaire : exposé du ou des concepts, notes, croquis, maquettes d'études et visuels.</p>	<p>Le candidat présentes au moins deux propositions conceptuelles de projet d'architecture d'intérieur et/ou de design,</p> <p>Les propositions sont créatives. Le candidat démontre sa capacité à adopter une posture créative (<i>originalité, nouveauté, innovation, ...</i>), et sont cohérentes par rapport au projet préalablement défini,</p> <p>L'ergonomie (<i>physique et/ou cognitive</i>) proposée est en lien avec les usages préalablement identifiés, et le candidat démontre que sa démarche créative est centrée sur l'élément humain,</p>

			<p>Les propositions sont suffisamment détaillées et illustrées pour éclairer le choix du commanditaire,</p> <p>Les croquis, maquettes et plans sont réalisés aux différentes échelles demandées, et permettent une visualisation du projet.</p>
	<p>C2.4 Prototyper une ou plusieurs pistes créatives d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design (<i>dessin, image de synthèse, maquette réelle ou virtuelle en CAO, animation...</i>) durant la phase de recherche créative en s'appuyant sur des savoirs, des techniques artistiques et les besoins UX afin de répondre à la problématique</p>	<p><u>Dossier professionnel :</u></p> <p>Dans le cadre de la rédaction d'un dossier professionnel portant sur la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design, le candidat doit produire un prototype de sa solution d'architecture d'intérieur et/ou de design</p>	<p>Prise en compte des informations qualitatives et quantitatives lors des observations, synthèses, de l'état de l'art des recherches exploratoires pour la création des représentations de produits et/ou de services et/ou d'espace et/ou d'identité,</p> <p>Les différents choix techniques, matériaux, données, ergonomie, écoconception... opérés sont adaptés au regard des besoins et attentes du commanditaire, en termes de qualité, créativité et choix esthétiques,</p> <p>Les solutions proposées sont alignées avec le brief, et la démarche mise en œuvre en termes de prototypes.</p>
		<p><u>Dossier professionnel :</u></p>	<p><u>Tous projets confondus :</u></p>

<p>A2.3 Réalisation des avant-projets et projets définitifs</p>	<p>C2.5 Produire et/ou piloter la production des avant-projets et définitif d'un programme d'architecture d'intérieur et/ou de design, suite à la validation des esquisses par le client, en tenant compte des principales dispositions techniques, des spécificités liées à la RSE et à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, de manière à permettre une visualisation du concept central et de l'approche créative</p>	<p>Dans le cadre de la rédaction d'un dossier professionnel portant sur la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design, le candidat doit produire un avant-projet et définitif intégrant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des éléments visuels détaillés intégrant des plans et dessins cotés, détails techniques, images réalistes de synthèse en 2D ou en 3D), - des maquettes, - et au choix : <ol style="list-style-type: none"> 1) <u>Dans le cadre d'un projet d'architecture d'intérieur :</u> Echantillons de matériaux, des nuanciers de couleur, zoning. 2) <u>Dans le cadre d'un projet de design produit et/ou service :</u> Maquettes fonctionnelles et scénarii d'usage 	<p>Les livrables sont soignés et présentés sous une forme répondant aux standards de la profession.</p> <p>Le niveau de détail des livrables permet la compréhension du projet,</p> <p>Les livrables intègrent les spécificités liées à l'inclusion et l'accessibilité.</p> <p>Les plans sont présentés à une échelle adapté à la nature du projet,</p> <p>Le candidat démontre sa bonne utilisation des normes et conventions de représentation pour permettre la lisibilité et la hiérarchisation des informations,</p> <p>Les images 2D/3D communiquent le point de vue utilisateur et les détails du projet.</p> <p><u>Dans le cadre d'un projet d'architecture d'intérieur :</u></p> <p>Les échantillons de matériaux répondent aux normes et spécificités (<i>usages & besoins</i>) du projet,</p>
---	--	---	--

			<p>Le zoning démontre bien la façon dont le programme d'architecture d'intérieur s'installe dans l'espace.</p> <p><u>Dans le cadre d'un projet de design produits et/ou de service :</u></p> <p>Les maquettes fonctionnelles permettent de valider l'ergonomie d'usage d'une solution.</p> <p>Les scénarii d'usage permettent la visualisation des étapes clés de l'usage d'un service ou d'un produit.</p>
--	--	--	---

<p>Activité 3 : Pilotage du déploiement d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design</p> <p>A3.1 Gestion administrative d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design</p>	<p>C3.1 Assurer la gestion administrative d'un projet d'architecture d'intérieur et/ ou de design en gérant les démarches administratives (autorisation, NDA, planification ...), en veillant à la conformité du projet à la réglementation en vigueur, ainsi qu'aux éventuelles spécificités dans le cadre d'un AO, afin de garantir la bonne exécution du projet</p>	<p>Mise en situation professionnelle :</p> <p>Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle basée sur une entreprise réelle ou fictive, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier et planifier les démarches administratives à mettre en œuvre selon le projet à effectuer. 	<p>Démontre sa capacité à identifier les démarches administratives à réaliser selon le projet, i.e mobilisation des bons formulaires, ressources techniques disponibles adaptées à la nature du projet...</p> <p>Il planifie la réalisation des démarches administratives de façon réaliste, cad qu'il tient compte des besoins propres au projet lors du déploiement du projet.</p> <p>Le vocabulaire utilisé est professionnel et adapté au projet et au public.</p>
---	--	--	--

<p>A3.2 Sélection et coordination des acteurs impliqués dans le projet d'architecture d'intérieur et/ou de design</p>	<p>C3.2 Identifier et sélectionner des partenaires (prestataires, fournisseurs, producteurs de matériaux, contributeurs...), à partir de critères spécifiques prédéterminés (analyse économique, maîtrise de techniques, budget...) de manière à soutenir le déploiement du projet d'architecture d'intérieur et/ou de design</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle :</u></p> <p>Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle basée sur une entreprise réelle ou fictive, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier des prestataires potentiels, - sélectionner et expliciter le choix du prestataire. 	<p>Les critères de sélection sont clairement définis et cohérents par rapport au projet,</p> <p>Le candidat a sélectionné des partenaires potentiels susceptibles de répondre aux besoins d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou design sur la base d'un travail de veille dans le respect du cadre défini,</p> <p>Le candidat hiérarchise les partenaires et explicite son choix. Celui-ci est adapté à la nature du projet (projet d'architecture d'intérieur, de design de produit ou de design de service), aux contraintes du projet (budget, délai, technique, matériaux...) et à la direction artistique.</p>
	<p>C3.3 Coordonner et piloter l'ensemble de l'organisation du projet et ses différents acteurs, équipes, prestataires et fournisseurs tous corps de métiers, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - animant les réunions et rédigeant les comptes-rendus, - contrôlant la bonne exécution des différentes prestations 	<p><u>Analyse réflexive de sa pratique professionnelle :</u></p> <p>Dans le cadre d'une analyse portant sur une expérience concomitante à un stage, une alternance ou tout autre expérience dans le secteur de l'architecture d'intérieur et/ou design, le candidat doit présenter :</p>	<p>Le candidat utilise un vocabulaire professionnel,</p> <p>Le candidat explicite le fonctionnement de l'équipe : les rôles et missions de chacun sont identifiés et décrites précisément,</p> <p>Les axes d'amélioration dans la coordination du projet sont repérés et</p>

	afin d'assurer la livraison du projet dans le délai et le budget impartis	<ul style="list-style-type: none"> - Une analyse du fonctionnement et de l'organisation d'une entreprise, - Une analyse critique d'un suivi de projet, - Un compte rendu d'avancement de réalisation du projet évaluant l'activité des prestataires. 	des actions correctrices sont proposées, celles-ci sont cohérentes par rapport à la nature du projet et aux dysfonctionnements.
A3.3 Gestion des risques associés à un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design	C3.4 Identifier les risques et leur typologie liées à la réussite d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design depuis la phase d'idéation jusqu'à la livraison et l'exploitation, en évaluant les causes et les conséquences de façon à garantir la réalisation du projet dans les délais et budget impartis	<p><u>Mise en situation professionnelle :</u></p> <p>Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser une étude de faisabilité sur la base de scénarii - présenter la façon dont il a adapté son projet aux imprévus (risques associés). 	<p>Les évènements susceptibles de représenter un risque pour le projet sont identifiés de façon exhaustive,</p> <p>La typologie des risques identifiés (délai, budget, matériaux,...) est cohérente par rapport au type de projet réalisé. Par exemple et sans que cela soit exhaustif ou restrictif : architecture d'intérieur (liés au suivi de chantier, matériaux...), design (suivi de fabrication, licence, propriété intellectuelle...),</p> <p>Le candidat présente la façon dont il a su s'adapter tout au long du projet par rapport à la nature du projet (architecture d'intérieur, design produit ou design service), au contexte et à la démarche créative dans lesquels le projet s'inscrit.</p>

<p>Activité 4 : Développement des activités et projets d'architecture d'intérieur et/ou de design</p> <p>A4.1 Valorisation des résultats d'un projet,</p>	<p>C4.1 Présenter et argumenter les résultats d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design (écarts éventuels, réussites, bonnes pratiques et freins...) auprès des parties prenantes (commanditaire, équipe projet, partenaires...) en élaborant des supports de communication et en rédigeant un argumentaire de manière à convaincre l'ensemble des parties intéressées.</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle : Présentation des résultats d'un projet de d'architecture d'intérieur et/ou de design :</u></p> <p>Le candidat présente et argumente les résultats d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design en s'appuyant sur des supports de communication /présentation.</p>	<p>La présentation - explicitant les choix du projet, de la méthodologie de projet utilisée, son déroulé par rapport au scénario initial et aux objectifs préalablement fixés - est convaincante,</p> <p>Le candidat défend son parti pris conceptuel tout en démontrant la cohérence de son projet,</p> <p>La présentation orale est structurée et argumentée, le ton est dynamique, le vocabulaire employé est professionnel et compréhensible par l'ensemble des parties prenantes,</p> <p>Les supports de communication utilisés sont variés, et servent la démonstration,</p> <p>Le candidat fait preuve de hauteur de vue et démontre sa capacité à dialoguer de façon constructive avec ses interlocuteurs de par l'approche qu'il utilise.</p>
	<p>C4.2 Valoriser les projets réalisés au travers de la création d'un portfolio, présentant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les projets réalisés, - une démarche originale et créative, 	<p><u>Présentation d'un portfolio de projet de d'architecture d'intérieur et/ou de design :</u></p> <p>Le candidat défend son expérience et ses compétences en présentant</p>	<p>Le portfolio est sélectif et structuré, Il reflète une identité visuelle personnelle, originale et créative,</p> <p>Le candidat démontre son expertise et son inscription dans une logique de recherche et développement. En ce</p>

	- une démarche centrée sur la R&D et l'expérience utilisateur, de manière à promouvoir son expertise.	une sélection de ses projets créatifs au travers d'un portfolio.	sens, il valorise la partie « conception » et explicite son processus créatif, Le candidat met en valeur ses points forts.
A4.2 Développement d'un réseau professionnel dans le secteur de l'architecture d'intérieur et/ou du design	C4.3 Développer son réseau professionnel en construisant sa marque personnelle et en définissant sa stratégie de présence sur les médias sociaux afin d'accroître sa visibilité.	<p><u>Dossier professionnel :</u></p> <p>Dans le cadre du développement de son identité professionnelle, le candidat décline ses expériences et son portfolio au travers d'outils et de canaux de communication permettant de valoriser son expertise et de développer son réseau professionnel.</p> <p>De ce fait, il présente un cv, une carte de visite réelle et/ou digitalisée, un profil professionnel sur les réseaux sociaux.</p>	<p>La marque professionnelle est lisible et cohérente,</p> <p>Le parcours professionnel est mis en valeur,</p> <p>Le(s) média(s) sociaux choisis sont appropriés au regard du métier, du secteur d'activité et de la cible client,</p> <p>Les documents de communication sont de qualité professionnelle,</p> <p>Il démontre sa maîtrise de différents supports de communication, et de la façon dont la communication est adaptée à la cible client.</p>